



# DISTRICT DE VANCOUVER-NORD

Plan communautaire de protection contre les incendies  
de forêt: exigences en matière de pratiques de  
construction et matériaux

*Par Esther Lambert*

Source: Adobe Stock Photo

## LA SCIENCE

Les plans communautaires de protection contre les incendies de forêt permettent d'appliquer des stratégies préventives qui réduisent le risque de pertes dues aux incendies de forêt. L'un des aspects de ces plans consiste en des exigences spéciales pour les nouveaux aménagements dans des endroits appelés « zones de permis d'aménagement en cas de risque d'incendie de forêt » (Wildfire Hazard Development Permit Areas). Ces zones se caractérisent par certains éléments physiques, telles que des pentes abruptes, des plaines inondables et une couverture forestière, et, associées à leur exposition à des conditions météorologiques extrêmes, les zones de permis sont susceptibles de présenter des conditions dangereuses, notamment des incendies de forêt.

Tout nouveau développement à l'intérieur des zones de permis est géré de manière à minimiser le risque de pertes de vie dues aux incendies de forêt, à protéger les forêts et à respecter les considérations environnementales. Les zones de permis offrent aux municipalités la possibilité de gérer de manière proactive les conditions qui déterminent le comportement du feu, de préserver les services écosystémiques et les atouts écologiques des forêts pour les générations futures, et de minimiser les impacts négatifs des risques post-incendie tels que les glissements de terrain et les coulées de débris. En offrant des conseils sur les exigences en matière de construction et de matériaux pour les nouveaux développements, ces plans aident les municipalités à construire des quartiers plus forts et plus sûrs.

## L'ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR

Situé le long de la rive nord de l'inlet Burrard, à la base de la chaîne de montagnes côtières, le District de Vancouver-Nord a une superficie d'environ 161 km<sup>2</sup> et une population de plus de 85 000 habitants. Situé aux portes des terres non aménagées, la menace d'incendie de forêt est toujours présente, surtout en été. Le processus du plan communautaire de protection contre les incendies de forêt du District a été lancé après l'incendie dévastateur de Kelowna en 2003, qui a entraîné d'importantes pertes sociales, économiques et environnementales, ce qui a mis en évidence la nécessité d'une meilleure gestion des risques liés aux incendies de forêt en milieu périurbain. En 2005, les résultats d'une étude d'analyse du combustible et du comportement du feu ont été intégrés aux mesures de défense du District contre les risques d'incendie en milieu périurbain. La nécessité d'un plan de protection contre les incendies de forêt était donc évidente; grâce à une demande de Metro Vancouver à la province, le District et d'autres municipalités ont reçu des fonds pour élaborer leurs plans. En 2006, les services de B.A. Blackwell and Associates Ltd. ont été retenus pour aider le District et huit autres municipalités du District régional du Grand Vancouver à élaborer leurs plans.

North Shore Emergency Management (NSEM), une agence inter-municipale qui existe depuis 1978, soutient les services de gestion des urgences pour la Ville de Vancouver-Nord, le District de Vancouver-Nord et le District de Vancouver-Ouest. La préparation aux feux périurbains relève de ce système de gestion des catastrophes. Un groupe de travail sur les incendies en milieu périurbain de la Côte-Nord a ensuite



**Figure 21:** Premières étapes d'un récent incendie dans la forêt entourant le District de Vancouver-Nord. (Source : Page Facebook des services d'incendie du District de Vancouver-Nord)

été mis sur pied pour assurer une communication transparente et la mise en place de protocoles opérationnels. Le plan fournit des renseignements détaillés sur les exigences relatives aux pratiques et aux matériaux de construction dans les zones à risque d'incendie de forêt du district, qui comprennent des secteurs situés en milieu périurbain et certains secteurs de parcs du district. Le permis de risque d'incendie de forêt est requis pour tous les nouveaux développements impliquant la construction de maisons.

## L'APPROCHE

L'élaboration et la mise en œuvre du plan ont nécessité une collaboration entre les services de lutte contre les incendies, de planification, d'ingénierie, des parcs et de l'environnement, ainsi qu'avec des organismes parties prenantes tels que le NSEM des Premières Nations, BC Hydro et Metro Vancouver. L'un des axes majeurs de ce plan a été l'adoption des zones de permis en 2012, qui garantit que les nouvelles maisons résidentielles respectent les exigences Intelli-feu, en entreprenant le traitement de plus de 70 hectares de types de combustibles à haut risque pour protéger les infrastructures essentielles et les communautés à haut risque. Les demandeurs peuvent être tenus de présenter un rapport d'évaluation et les nouvelles structures doivent être implantées aussi loin que possible des zones à risque d'incendie de forêt. Dans les cas où un nouvel aménagement est proposé sur une parcelle située dans une zone à risque d'incendie de forêt, le demandeur est autorisé à procéder à la construction loin des zones forestières non aménagées. Il existe une liste complète de matériaux résistants au feu et de pratiques de construction exigés pour tout nouvel

aménagement dans la zone de permis, notamment des matériaux ignifuges pour les toitures, les terrasses, les murs extérieurs, les fenêtres trempées et la conception des bâtiments qui répondent aux normes de protection contre les incendies de forêt approuvées par la National Fire Protection Association ou des organismes similaires. Il est également exigé que tout nouvel aménagement hydroélectrique situé à moins de 10 mètres d'une zone d'incendie de forêt soit souterrain et, si cela n'est pas possible, que des poteaux fabriqués à partir de matériaux non combustibles soient utilisés. En ce qui concerne l'aménagement paysager autour des aménagements situés dans une zone à risque d'incendie de forêt ou à moins de 10 mètres de celle-ci, on s'attend à ce qu'il y ait des conditions d'aménagement et de service telles que des coupe-feu, des arbres de remplacement lorsqu'ils ont été enlevés pour réduire le risque d'incendie de forêt et un espace défendable d'au moins 10 mètres, afin de réduire la probabilité de propagation des incendies de forêt.

La clé de la réussite de la mise en œuvre des exigences en matière de construction et de matériaux de construction est la sensibilisation et l'éducation du public, dont une grande partie a été rendue possible grâce à un financement de partenariat de la province par l'intermédiaire du Union of BC Municipalities. Bien que la zone de permis concerne les nouvelles constructions, le document de mise à jour du plan recommande la création de mesures incitatives pour encourager l'adoption de rénovations Intelli-feu pour les bâtiments existants.

## **LE RÉSULTAT**

Une collaboration efficace entre le District et les services provinciaux a permis l'adoption d'exigences progressives en matière de matériaux et mesures de construction pour les nouveaux aménagements, ce qui contribuera à protéger la communauté contre les incendies de forêt. Le District se prépare à évaluer les résultats tangibles des demandes de permis d'aménagement, ainsi que la conformité à long terme avec ses recommandations, afin d'améliorer le processus d'octroi des permis d'aménagement. Le leadership dont a fait preuve cette municipalité a été reconnu au niveau international; elle a reçu le prix Sasakawa pour son leadership en matière de réduction des risques de catastrophe et a été reconnue comme ville modèle dans le cadre de la campagne des Nations Unies pour les villes résilientes.

## **UN MOT DU DISTRICT DE VANCOUVER-NORD**

Une collaboration efficace entre le District et les services provinciaux a permis l'adoption d'exigences progressives en matière de construction et de matériaux de construction pour les nouveaux aménagements, ce qui contribuera à protéger la communauté contre les incendies de forêt. Le District se prépare à évaluer les résultats tangibles des demandes de permis d'aménagement, ainsi que la conformité à long terme avec ses recommandations, afin d'améliorer en permanence le processus d'octroi des permis d'aménagement. Le leadership dont a fait preuve cette municipalité a été reconnu au niveau international; elle a reçu le prix Sasakawa pour son leadership en matière de réduction des risques de catastrophe et a été reconnue comme ville modèle dans le cadre de la campagne des Nations Unies pour les villes résilientes.